

**SEOD**SYNDICAT DE GESTION DES DÉCHETS  
DE DELÉMONT ET ENVIRONS

# TARIFS COMMUNES SEOD 2022

à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022

## DECHARGE DE LA COURTE-QUEUE A BOECOURT

Responsable d'exploitation: M. Jean-Charles Allimann, tél. 032 426 55 71 courriel [decharge@seod.ch](mailto:decharge@seod.ch)Infos sur [www.seod.ch](http://www.seod.ch)**Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30****1 samedi sur 2 du 9 avril au 5 novembre 2022 de 8h30 à 11h30**

DECHETS INCINERABLES	Redevance par tonne de déchets				
	incinération	cantonale	fédérale	total	+ TVA
Déchets à incinérer amenés sur place	213.60	35.-	.-	248.60	7.7 %
Plastique agricole et industriel	133.60	35.-	.-	168.60	7.7 %
Bois à problème, dont bois autoclavé et traité	213.60	35.-	.-	248.60	7.7 %
Déchets encombrants (tournée Gobat)	369.60	35.-	.-	404.60	7.7 %
Taxe au poids (ramassage conteneur avec puce)	358.60	35.-	.-	393.60	7.7 %
Facturation minimale par an et par conteneur	200.-				7.7 %

DECHETS MIS EN DECHARGE Type D et E	Redevance et taxe par tonne de déchets				
	mise en décharge	cantonale	fédérale	total	+ TVA
Déchets mis en décharge (voir type de déchets sur liste SEOD)	50.-	18.60	16.00	84.60	7.7 %
Terres ou matériaux pollués ou contaminés*	50.-	18.60	16.00	84.60	7.7 %
Cendres sous chaudière ou cendres de bois	50.-	18.60	16.00	84.60	7.7 %
Matériaux contaminés provenant des stands de tir	41.40	18.60	16.00	76.-	7.7 %

Les déchets doivent respecter les critères d'admissibilité et en particulier les exigences qualitatives qui figurent dans l'annexe 5, ch. 4 (décharge Type D) et 5 (décharge Type E) de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED)

DECHETS VALORISABLES	Taxe par tonne de déchets				
	valorisation	cantonale	fédérale	total	+ TVA
Déchets verts amenés (yc branches < ø 20 cm)	48.-	.-	.-	48.-	7.7 %
Déchets verts broyés amenés	30.-	.-	.-	30.-	7.7 %
Déchets verts porte à porte (tournée Gobat)	165.-	.-	.-	165.-	7.7 %
Souches et troncs d'arbre > ø 20 cm	130.-	.-	.-	130.-	7.7 %
Bois usagé trié	135.-	.-	.-	135.-	7.7 %

Pour les déchets spéciaux et pour toute information, se renseigner auprès de M. Jean-Charles Allimann au 032 426 55 71 ou au secrétariat du SEOD, tél. 032 422 42 16.

Boécourt, décembre 2021